



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
25 mars 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Lettre datée du 22 mars 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme vous le savez, j'ai annoncé hier mon intention de mener une enquête sur les allégations d'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne.

Le 20 mars 2013, j'ai reçu du Gouvernement de la République arabe syrienne une lettre dans laquelle il demandait la mise en place d'une mission spécialisée, impartiale et indépendante pour enquêter sur des faits concernant l'emploi présumé d'armes chimiques, le 19 mars 2013, dans la région de Kfar Dael et le secteur de Khan el-Assal de la province d'Alep, en République arabe syrienne.

Le 21 mars 2013, j'ai reçu des Gouvernements de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord une lettre dans laquelle ils demandaient l'ouverture d'une enquête sur l'emploi présumé d'armes chimiques dans la localité de Khan el-Assal de la province d'Alep et celle d'Atayba, dans les environs de Damas, ainsi qu'à Homs, le 23 décembre 2012.

D'autres États Membres m'ont également adressé des communications ou ont fait des déclarations publiques dans lesquelles ils demandaient que la mission d'enquête susvisée examine toutes les allégations d'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne.

Dans l'intervalle, je me suis également mis en rapport avec le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, M. Ahmet Üzümcü, et la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé, M<sup>me</sup> Margaret Chan. Tous deux m'ont assuré de leur appui sans réserve.

J'ai prié les gouvernements intéressés de fournir des renseignements complémentaires sur les faits qu'ils ont portés à ma connaissance. La communication de ces renseignements revêtira une importance capitale pour la définition du mandat de la mission et de la portée de ses travaux en vue de vérifier les soupçons concernant l'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne.

En faisant part de ma décision au Gouvernement de la République arabe syrienne, j'ai indiqué clairement l'importance qu'il y a à ce que les autorités compétentes du pays offrent leur pleine coopération pour aider la mission d'enquête à parvenir rapidement à des conclusions dignes de foi, notamment en respectant le statut, les priviléges et les immunités de la mission et de ses membres, en accordant immédiatement à ces derniers l'autorisation de se rendre en Syrie, en garantissant dûment la sécurité et en assurant un accès sans entrave à toutes les localités concernées. Mes conseillers principaux se mettront en rapport avec les autorités



syriennes à propos des dispositions à prendre pour que la mission d'enquête puisse commencer ses travaux importants dès que possible dans les jours qui viennent.

Comme vous le savez, j'ai souligné que c'est au Gouvernement de la République arabe syrienne qu'il appartient au premier chef d'assurer la sûreté et la sécurité de toutes les armes chimiques et des matériels connexes ainsi que de donner à la communauté internationale la certitude que tous les stocks d'armes chimiques sont protégés dans le pays. Je me tiens à sa disposition pour l'aider à cet égard.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN Ki-Moon**

---